



# MEMOIRE ET *Vigilance*

BULLETIN TRIMESTRIEL DE  
L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

15 décembre 2004 - 15 mars 2005

N° 32



Cliché AFMD

*"Évoquer l'indicible, rappeler l'existence sur notre sol de ce lieu de souffrance et de mort : il s'agit d'un enjeu de civilisation fondamental pour la préservation d'une mémoire collective vivante qui doit être partagée par les nouvelles générations... Hommage aux victimes, ce monument est aussi un appel à la vigilance, à l'heure où se multiplient des actes d'intolérance et d'antisémitisme."*

(Extrait du discours de M. Bertrand Delanoë, maire de Paris, lors de l'inauguration du monument du Struthof au cimetière du Père-Lachaise).

## Sommaire

2 • Agenda	5 • Adélaïde Hautval, un médecin contre les crimes contre l'humanité	11 • L'actualité en bref
3 • Édito, André Lassague	6 • Échos des D.T.	12 • Le point sur l'audiothèque et les recherches sur l'internement
• Concours national de la Résistance et de la Déportation	7 • Nuit du 19 février 1944 à Eysses : un pour tous, tous pour un	13 • 1945 : Premiers regards sur les camps nazis : Éric Schwab
4 • Concours de la meilleure photo d'un lieu de mémoire	10 • L'AFMD au Salon de l'Éducation	14 • Notes de lecture
• Jean Moulin, champion du Panthéon scolaire	• Formation	15 • Dernière heure - À voir
		16 • Bulletin d'adhésion

# Agenda... Agenda... Agenda... Agenda... Agenda...

L'année 2005 sera particulièrement chargée en événements commémoratifs nationaux et internationaux. Le "coup d'envoi" sera donné par la cérémonie officielle de l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz qui verra aussi l'inauguration du pavillon français rénové du Musée mémorial.

En France, la Journée nationale de la déportation devrait revêtir une dimension particulière avec, outre les cérémonies traditionnelles au mémorial du martyr juif inconnu et à la crypte de la Déportation à l'Île de la Cité, une évocation de la déportation sur le parvis des Droits de l'homme à laquelle devrait assister le président de la République.

Devrait aussi être célébré avec éclat le 8 Mai, anniversaire de la capitulation des armées nazies (et non, comme on est fatigué de lire ici et là, régulièrement, une quelconque "armistice" ou encore une vague "fin de la guerre").

Le point d'orgue de cette année devrait être, en octobre, l'inauguration, par le président de la République, du Centre européen du résistant déporté sur le site du camp du Struthof.

## À NOTER

➔ **Le 27 janvier**, journée souvenir à Auschwitz-Birkenau pour le sixième anniversaire de la libération du camp. Ce voyage sera accompagné par des déportés et des guides professionnels.

Renseignements pratiques et inscription auprès de l'Union des déportés d'Auschwitz (39 boulevard Beaumarchais 75003 Paris Tél. : 01 49 96 48 48).

➔ **Jusqu'au 28 février**, le Centre de la mémoire d'Oradour propose *Regards croisés, mémoire franco allemande*, autour de projets éducatifs menés entre des structures scolaires et universitaires de France et d'Allemagne sous l'égide de lieux de mémoire (Mannheim, Izieu, Auschwitz).

➔ **Du 6 avril au 22 mai**, le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon présente, à l'occasion du sixième anniversaire de la capitulation des armées nazie allemande, une exposition dont le thème est le 8 Mai 1945. Célébré comme la date symbole de la victoire alliée sur le nazisme, ce 8 Mai 1945 est un temps de liesse en France. Mais qu'en est-il dans le reste du monde ? À travers des photos prises sur tous les continents, retour sur cet événement. L'exposition *Le Jour de la Victoire* évoque aussi les vicissitudes de sa célébration au fil des années et ses enjeux. Le CHRD diffuse quotidiennement des extraits du procès Barbie. (CHRD 14 avenue Berthelot 69007 Lyon - Tél. : 04 78 72 23 11).

➔ **Le 11 avril**, pèlerinage sur les sites de Buchenwald et Dora, à l'initiative de l'Association française Buchenwald-Dora et de l'Association du souvenir Dora-Ellrich. La présence du Chancelier fédéral allemand est attendue. (Association Buchenwald-Dora 66 rue des Martyrs 75006 Paris - Tél. : 01 42 85 44 93).

➔ **Du 14 au 18 avril**, voyage du sixième anniversaire de la libération du camp de Ravensbrück. Programme prévisionnel : départ de Paris-Charles de Gaulle le 14 ; visite du bâtiment T, ancien siège de la direction générale des camps, à Oranienburg ; visite du camp de Sachsenhausen ; croisière ; journées de samedi et dimanche consacrées au camp de Ravensbrück et aux cérémonies internationales ; visite du Bundestag et retour le 18. Les places étant limitées, les

inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée. Tarifs : 715 euros par personne (656 euros pour les familles, possibilités de prise en charge par l'Amicale).

Tous renseignements auprès de Françoise Marchelidon (4 bd du général de Gaulle 37510 Ballan-Miré - Tél. : 02 47 80 00 55).

➔ **Du 14 au 19 avril**, voyage de la mémoire organisé par l'Amicale de Sachsenhausen (77 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris - Tél. : 01 42 45 74 88).

➔ **Du 15 au 18 avril**, l'Amicale de Bergen-Belsen organise un pèlerinage sur le site du camp.

➔ **Du 2 au 6 mai**, pèlerinage international 2005 à Neuengamme. Une partie des frais de séjour des participants sera prise en charge par la ville de Hambourg. Diverses cérémonies prévues en baie de Lübeck, au cimetière de Haffkrug, à Neustadt et au Silo, lieu d'embarquement des déportés ; visite du Musée mémorial de Neuengamme et réception officielle des autorités ; le 4, cérémonie officielle du Sénat de Hambourg sur le site du camp ; le 5, journée organisée par l'Amicale en divers lieux (kommandos annexes, cimetières...).

➔ **Le 7 mai**, l'Amicale de Mauthausen organise un voyage de mémoire au camp en coopération avec l'Association des professeurs d'histoire et de géographie ; rencontres entre lycéens des deux pays.

## Programme 2005 des visites guidées au Père-Lachaise

Rappelons que l'AFMD avait souhaité, dès sa création, qu'habitants et touristes franciliens ou de passage puissent découvrir le patrimoine de la déportation à partir des monuments du Père-Lachaise et que la capitale intègre des visites guidées dans ses programmes culturels. C'est chose acquise désormais. La mairie de Paris propose des visites guidées en compagnie de François Mathias, nouveau guide conférencier, historien attaché au Conservatoire national des Arts et Métiers. Voici les dates arrêtées de ces visites :

- 11 avril,
- 23 mai,
- 29 juillet,
- 18 octobre.

Rendez-vous à 14 h 30 à l'entrée rue des Rondeaux.

**"L'alternance bien ordonnée des saisons, la prééminence des droits de la nature et l'exubérance de la végétation ont largement dissimulé les traces d'une des tragédies, née de la folie des hommes, qui eut pour cadre cette forêt, du bois de Below, au dernier printemps de la guerre. Cependant, ces cicatrices enflées et déformées par la fuite du temps, continuent d'exposer avec obstination, sur le flan des arbres, comme un témoignage muet de ce que furent la détresse et l'espoir, le fond de la misère et l'attachement à la vie quand la mort rôdait de toutes parts."**

Guy Chataigné, déporté au camp de Sachsenhausen

Ce passage de *La marche de la mort* nous donne avec son intensité, la mesure de l'incroyable : demain, la liberté ou la mort. Douze jours durant, bien que rompus à la haine meurtrière des SS, les rescapés subiront toute la démesure d'une cruauté, d'un sadisme et d'un total mépris de la vie des êtres humains.

En 2005, nous commémorerons le sixantième anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination. Pendant ces soixante années passées, combien de témoignages les déporté(e)s ont donné à la connaissance des générations d'après-guerre, conscients qu'ils avaient une deuxième vie, après avoir subi l'indicible. Ils restent fidèles aux valeurs du respect de l'autre et gardent en leur chair cette volonté de faire savoir cette insoutenable vérité des camps de la mort.

Ils ne pouvaient imaginer un autre monde que celui de la paix enfin retrouvée. Mais aujourd'hui, quel terrible constat : les guerres se poursuivent, que l'être humain ne parvient pas à éradiquer. Les déportés ne relâchent pas leurs efforts. Témoigner est leur combat contre l'oubli et la fidélité à la mémoire de leurs camarades disparus.

Les générations d'aujourd'hui et de demain doivent connaître et défendre les vraies valeurs humaines, lutter contre les

racismes, leurs cortèges de haines et de violences. L'Europe de l'espérance ne doit pas se fonder sur l'oubli des sacrifices pour la liberté. Pour honorer la mémoire, chaque camp a marqué son empreinte au Père-Lachaise, par un monument du souvenir, témoignage aux disparus ; seul le camp du Struthof n'avait pu réaliser jusqu'à présent cette reconnaissance, nous pouvons depuis le 20 novembre dernier dire, avec satisfaction, que toute la mémoire des camps est honorée dans un lieu reconnu et visité.

Nous devons, plus que jamais, maintenir notre action de vigilance, développer notre adhésion militante, aller vers les jeunes générations pour leur faire prendre conscience des événements du passé, mais aussi préserver le futur de tout révisionnisme partisan. Ne pas laisser dévaloriser ni calomnier la déportation de ses sacrifices. Nous constatons que malheureusement les idéologies de haine, de racisme, d'antisémitisme et d'exclusion n'ont pas disparu. Il convient de lutter avec force contre ces idéologies xénophobes, qui peuvent être un danger pour l'avenir de l'humanité.

L'année 2005, devra être l'année marquante pour la commémoration de la libération des camps. L'ensemble des 3 650 adhérents de l'AFMD aura la charge de mettre en œuvre tous les moyens, afin d'honorer la mémoire de la Déportation. Je ne saurais trop vous recommander de solliciter les communes, le Conseil général de votre département pour faire jouer la pièce de théâtre *De l'Enfer à la Lune*. Également, sur proposition de la DT de la Gironde, notre association est devenue partenaire avec l'Opéra national de Bordeaux-Aquitaine d'un oratorio, intitulé *La voix de la Mémoire - Paroles de Déportés* textes écrits par d'anciens déportés. Je suis convaincu que vous aurez à cœur de faire le maximum, j'en veux pour preuve le programme déjà annoncé par certaines délégations. Bon courage à tous, et qu'il me soit permis en ce début d'année 2005 de vous souhaiter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie.

André Lassague

## Concours national de la Résistance et de la Déportation 2005

La brochure pédagogique publiée par les Fondations a été adressée à l'ensemble des collèges et lycées. Elle est accompagnée d'un CD-Rom comportant de nombreux documents. Elle est encore disponible auprès la Fondation pour la mémoire de la Déportation et son contenu est en ligne sur son site Internet [www.fmd.asso.fr](http://www.fmd.asso.fr)

Par ailleurs, l'AFMD et MER proposent leur traditionnel après-midi pédagogique aux scolaires. Attention, cette année, il aura lieu au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux le 7 février à 14 heures. Les témoins attendus sont : Mmes Chombart de Lauwe et Simone Veil, MM. Pierre Lefranc et Pierre Sudreau. L'après-midi sera animé par M. Jean-Michel Gaillard, en compagnie des historiens Annette Wieviorka, Jean Vigreux et de M. Robert Badinter, sénateur et ancien Garde des Sceaux.

Les inscriptions sont obligatoires (AFMD - Tél. : 01 42 25 84 98).

# Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire

Cette candidate l'avait accompagné des réflexions que lui inspira ce lieu : « Il y a un peu plus de soixante ans, éclatait (...) la Seconde Guerre mondiale, un des plus horribles conflits de notre histoire. Au cours de celle-ci, beaucoup de personnes sont mortes et n'ont pu faire partager leurs histoires, leurs émotions, les horreurs qu'elles ont vécues. Mais pour elles, leurs compagnons, des anciens résistants et

des anciens déportés, ont décidé de raconter ce qui s'est réellement passé. C'est grâce à eux que nous, les jeunes, pourrons témoigner à notre tour et pourrons peut-être éviter que de tels conflits se renouvellent dans les années à venir. C'est notre devoir de mémoire. Cette photographie a été prise en mars 2004 en Bretagne, dans le Finistère sud, à Huelgoat, une petite commune qui porte le nom de sa forêt. Cette forêt est très connue car on raconte qu'elle a été habitée autrefois par des trolls, des fées et d'autres créatures mythiques. Et pourtant, pendant la guerre, elle a été le théâtre de combats sanglants dont elle a gardé des traces. Cette stèle est érigée au bord d'un petit chemin forestier. J'ai découvert cette stèle par hasard en me promenant avec mes parents et mes grands parents. Nous marchions sans but dans la forêt quand nous avons eu la

Le 16 novembre dernier, pour la sixième année, la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la mémoire de la Déportation et la Fondation Charles de Gaulle, en association avec l'AFMD et MER, attribuaient le prix de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire. Ce concours ouvert à tous les candidats du Concours national de la Résistance et de la Déportation de l'année en cours leur offre d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de mémoire au travers de l'usage des techniques photographiques. Regrettant le petit nombre de candidats, imputable à une mauvaise information, le jury a décerné le Prix à Mathilde Diot, élève de troisième du collège Alphonse Daudet à Draveil (Essonne) pour sa photographie, prise à Huelgoat (dans le sud du Finistère), intitulée "Passant souviens-toi".

surprise d'apercevoir tout en haut d'un petit escalier en bois cette petite stèle baignée par la lumière. J'ai été très surprise par l'atmosphère de recueillement que dégageait ce lieu. Nous avons gravi une à une ces marches pour atteindre ce monument presque oublié, dédié "À des camarades fusillés par des nazis en juillet 1944". J'ai été très émue de penser que dans un lieu si calme, des hommes se soient battus pour

défendre leur terre. Cela prouve que même dans les endroits les plus reculés, en pleine campagne, des combats très meurtriers ont eu lieu et que des hommes sont morts pour défendre notre pays. J'ai choisi cette petite stèle pour montrer que l'on ne doit pas oublier ceux dont le nom n'est pas gravé sur de grands monuments où tout le monde vient se recueillir lors des cérémonies commémoratives. En photographiant en premier plan l'escalier en bois, j'ai voulu insister sur le fait qu'il était primordial pour les jeunes d'accéder au passé car notre futur se construit à partir du passé. La stèle baignée par la lumière au deuxième plan est un message d'espoir, l'espoir que nous ne soyons jamais indifférents aux souffrances des autres et que nous n'oublions jamais ce qui s'est passé : "Passant souviens-toi !"». - (Voir photo page 16).

## Jean Moulin, champion du Panthéon scolaire

Le quotidien *Le Monde* a réalisé une enquête inédite sur les noms des établissements scolaires français, soit 57 000 écoles primaires, 7 000 collèges et 4 000 lycées. Sans surprise, les frontons de 565 écoles primaires portent haut le nom du ministre de l'Instruction publique à l'origine de la loi instituant la laïcité, la gratuité et l'obligation scolaire. Mais le nom de Jules Ferry est suivi de ceux de Jacques Prévert et de Jean Moulin (311 écoles primaires).

Une hiérarchie différente en ce qui concerne les collèges et lycées, pour la plupart construits après la Seconde Guerre mondiale dans un mouvement de scolarisation massive. Pour ces derniers établissements, c'est Jean Moulin qui reçoit l'hommage le plus appuyé (73 collèges et 24 lycées). Rien d'étonnant à cela, si l'on se rappelle que c'est en 1965 que les cendres de Jean Moulin entrèrent au Panthéon et qu'entre

1965 et 1975, près d'un collège par jour fut édifié. René Cassin, père de la Déclaration universelle des droits de l'homme, figure en bonne place, avec 30 collèges et 16 lycées,

tout comme le chef de la France libre Charles de Gaulle (13 lycées).

Des chiffres qui montrent que malgré la concurrence de célébrités venues de la musique et de la variété, les héros de la résistance ne sont pas oubliés du Panthéon scolaire, d'autant que nombre d'écoles primaires rurales (20 000) ne sont désignées que par le nom de leur localité. Encore le quotidien a-t-il ignoré dans son enquête quelques collèges, peu nombreux, portant le nom de Charlotte Delbo, Lucie Aubrac ou d'autres personnalités locales. Toutefois, quelques notes discordantes s'élevaient dans ce paysage consensuel, à preuve ce lycée de Saint-Cloud baptisé du nom de Florent Schmitt, compositeur qui avait affiché ses sympathies à l'égard du régime nazi.

# Adélaïde Hautval : un médecin contre les crimes contre l'humanité

**F**ille d'un pasteur alsacien, Adélaïde Hautval, née en 1906, était médecin psychiatre. Au moment de son arrestation, en avril 1942, alors qu'elle franchissait la ligne de démarcation, elle osa protester contre les occupants molestant une famille juive. Internée à Bourges, elle fut transférée à Pithiviers, puis Beaune-la-Rolande, avant d'être déportée à Auschwitz par le convoi du 26 janvier 1943, composé de deux cent trente femmes pour la plupart "politiques" selon la terminologie utilisée par les autorités, en réalité opposantes au Reich et à Vichy. Elle y refusa avec vigueur l'ordre qui lui fut donné de s'associer aux expériences pseudo-médicales pratiquées au bloc 10. Quittant Auschwitz en août 1944, elle devait ensuite connaître le camp de Ravensbrück. Respectueuse du serment d'Hippocrate, elle se dressa contre les crimes dont elle fut témoin privilégié, sa qualité de médecin lui valant d'être affectée aux infirmeries de ces camps. Ses notes, publiées en 1991 aux Éditions Actes Sud sous le titre *Médecine et crimes contre l'humanité* sont des documents dont l'intérêt est parfaitement en rapport avec le thème proposé pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation.

## ► Auschwitz :

Une Polonaise, une Autrichienne et moi-même, sommes appelées devant l'Unterscharführer (caporal ou sergent, non-médecin) et recevons un savon magistral. Les malades ne reçoivent-elles pas les soins nécessaires ? Néglige-t-on le service ? Oh non, il s'agit d'une chose diablement plus importante, plus vitale : les médicaments que les malades devraient recevoir ne sont pas inscrits sur les feuilles de température. Berlin s'affole de cette négligence, car ces feuilles sont effectivement envoyées à Berlin pour montrer au monde la sollicitude allemande pour les détenus des camps de concentration. Des milliers y meurent journellement dans d'atroces conditions, mais... les courbes de température seront belles, mensongères, rassurantes. Dans toute mon existence médicale, je n'ai jamais vu faire autant de "vitesses de sédimentation", de "numérations globulaires" (avec formule leucocytaire je vous prie). L'utilité ? Pratiquement aucune, mais cela "fait bien". Ils accumulent les analyses les plus diverses, font faire des travaux sans but. Les laboratoires fonctionnent à plein rendement. Les demandes d'analyses, les flacons d'urine envahissent les tables. Mais... pour plusieurs centaines de malades, ils fournissent un cachet d'aspirine, trois ampoules, l'un ou l'autre médicament. Et pourtant il y a des monceaux de médicaments inutilisés au "Canada" (camp de triage) où s'entasse tout ce dont ils ont dépouillé les convois avant de les envoyer aux gaz. Une ampoule pour plusieurs centaines de malades. Sait-on ce que cela signifie ? Comment faut-il l'utiliser ? À qui faut-il la donner ? Tirer au sort ? L'"organisation" (une façon de voler) de médicaments devient donc pour chaque médecin une préoccupation primordiale.

Des femmes, devenues folles, sont parquées dans un tout petit réduit. C'est infernal. On me charge de les examiner. Je m'arrange bien sûr à faire des diagnostics inoffensifs, car je ne sais que trop quelles sont leurs intentions. Mais les ordres précisent que les conclusions doivent se terminer par : "*Est incapable de travailler*", ce qui signifie un arrêt de mort. (Pour quelle obscure raison tiennent-ils tant à une pseudo-justification de leur décision d'extermination ?) Je n'ajoute pas cette phrase à la fin de mon compte rendu. Le Dr Rhode me convoque, me propose d'ajouter lui-même ladite phrase. Je lui fais observer que le résultat serait exactement le même. Il se met à arpenter son bureau comme un lion en cage. Il clame : "*Nous*

*sommes tous des instruments, nous devons exécuter les ordres que nous recevons, nous ne sommes pas responsables. Il faut que vous deveniez dure !*" Finalement c'est une collègue autrichienne, une camarade charmante et spirituelle qui, pour m'éviter des ennuis "sérieux", se charge de ce travail. Actuellement encore je me pose la question si, pour garder "bonne conscience", on peut admettre que quelqu'un d'autre se charge d'une besogne qui risque d'être pour lui un sujet de tourment dans la suite. Je ne puis y répondre.

Une des nombreuses "sélections". Mais cette fois-ci, Mengele, au lieu de procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire d'inscrire celles qui sont destinées à être gazées, fait noter le numéro de celles qui ne le seront pas. C'est machiavélique. Bientôt les détenues s'en rendent compte. Beaucoup, voyant l'imminence de la sélection, avaient pris la fuite. Elles se ruent sur la porte, la forcent. Mengele consent à faire un nouveau tri. On les a toutes amassées dans une baraque. Mengele entraîne son aide SS dans un coin. Ils conviennent évidemment d'un signe. Le défilé commence. Il y en a parmi elles qui n'ont aucune chance d'échapper au verdict : amputées, atteintes de fractures ou de plaies étendues. J'essaie de découvrir le signe convenu et je finis par comprendre. Mengele, son stylomine à la main, abaisse sur lui son pouce chaque fois qu'il s'agit d'un verdict de mort. Il le laisse en l'air lorsque pour cette fois encore la victime est laissée parmi les vivants. La journée s'est passée à essayer de soustraire des détenues à l'horrible chose. Une petite de vingt ans, gentille mais le corps couvert de gale. Nous l'avons habillée pour cacher ceci le mieux possible, elle est mignonne sous son fichu de tête rouge. Mais notre subterfuge est inutile. Le soir, les camions viennent les chercher. J'écoute près de notre porte. Mon âme est lourde. Je ne puis m'empêcher de pleurer. On les charge - toujours des lamentations -, puis le moteur se remet en marche, le camion démarre, le bruit s'intensifie en passant tout près de nous, puis s'éloigne. Après quelques minutes, il revient et tout recommence. Ainsi plusieurs fois de suite. Puis c'est fini et c'est tout. Rien ne s'écroule, la nuit tombe comme d'habitude, le calme se refait, passagèrement, car demain, après-demain, dans huit jours ce sera le tour pour d'autres. Entre deux blocs, je viens de buter dans un objet : c'est un soulier. Je le reconnais. Je l'avais donné à cette petite qu'on avait essayé de sauver. Un soulier unique. Je reste un moment à le regarder.

## ► Ravensbrück

Les feuilles de maladie jouent un rôle tout à fait inhabituel dans notre vie médicale. Ici, elles sont au centre de nos préoccupations car elles sont des instruments redoutables ou salvateurs selon ce qu'elles contiennent. Il faut doser les degrés de température, en inscrire à celles qui n'en ont pas, la supprimer à celles qui en ont. Les résultats des analyses de laboratoire doivent être exagérés, supprimés ou inventés selon les cas. Un diagnostic dangereux est camouflé. Bientôt on finit par ne plus s'y reconnaître soi-même. Aussi y a-t-il nécessité de mener de front deux séries de feuilles de maladie : l'une officielle, la seconde réelle. Il y a une échelle graduée de procédés utilisés dans tout le Revier pour sauver les malades : leur transfert dans un autre bloc lorsque le terrain devient trop brûlant, fausses sorties, mise sur pied d'une autre maladie, suppression des premières feuilles si le séjour à l'infirmerie doit se prolonger au-delà de la durée permise. La visite médicale a lieu deux fois par semaine. Les heures qui la suivent se passent à effacer les ordres reçus, à refaire de nouvelles feuilles de température, s'il y a lieu, afin de supprimer des traces révélatrices essentielles.

# Échos de nos délégations territoriales

## ■ AIN

Beau succès de la pièce *Parlez-moi d'amour*, d'Élie Pressman, proposée conjointement par notre DT et le Théâtre de la Vapeur à Oyonnax. Une création qui parle de l'espoir fou de Léon, petit garçon dont la maman a disparu à jamais à Auschwitz.

## ■ CHARENTE-MARITIME

Programme 2005 bien chargé pour la DT des Amis. Expositions à Rochefort (Corderie Royale, du 4 avril au 3 mai) et à La Rochelle (Salle de l'Oratorio, du 24 avril au 9 mai, en coopération avec l'ADIRP). Une cérémonie spectaculaire est aussi prévue à l'hôpital Lafond, transformé en lieu d'internement sous l'occupation : un parterre de roses Résurrection, créées par l'amicale de Ravensbrück y sera déployé. Pose d'une plaque au couvent des Clarisses, également utilisé comme prison entre 1940 et 1945. Le travail de recensement précis des lieux d'internement, piloté par J.-P. Paronnaud, porte ses fruits.

## ■ GARD

Dans la perspective de 2005, notre DT nous fait part de ses projets et ce avec la collaboration des adhérents et amis mais également d'associations qui lui ont apporté leur aide (ONAC, Académie, conseils régional et général, municipalités, associations...).

- Théâtre : *Aragon, Eluard, Desnos en Résistance* de Christine Faré (mai).
- *Peau d'âme* de Gigi Bigot : les femmes internées au camp de Rieucros, Mende, en Lozère du 3 au 11 mai.
- Littérature : En accord avec M.-J. Chombart de Lauwe qui nous l'a fait connaître, réédition du *Peuple allemand accusé*.
- Concours national de la Résistance et de la Déportation : interventions dans les établissements scolaires et correspondances diverses avec les professeurs et les CDI avec diffusion des plaquettes FMD et AFMD.
- Expositions : nous envisageons de faire circuler dans les collèges notre exposition et d'acquérir celle de la FMD.
- Réception et rencontre avec les descendants de massacrés et de déportés suite à l'indemnisation accordée par le gouvernement.
- Conférences : divers projets de conférences (le 1<sup>er</sup> mars à Alès avec M.-J. Chombart - le 14 avril à Nîmes avec le professeur Pechansky - avec Huguette Balny de Montpellier) et aussi des rencontres avec des professeurs de disciplines différentes au mas Torras près d'Aimargues. Notamment... Bon travail pour nos amis Gardois, et beaucoup de bons résultats pour ces diverses initiatives.

## ■ MARNE

Depuis cinq ans a été mis sur pied à l'IUFM de Reims un module de formation de deux journées sur le thème de la Déportation, s'adressant à tous les professeurs en formation dans toutes les disciplines. Solide succès : entre quarante et cinquante volontaires chaque année.

Un programme de qualité a été mis en place avec la présence d'un ou plusieurs écrivains (Mme Cardon, Mme Christophe, M. Boulanger). Ce travail est classé par l'IUFM dans la rubrique "Éducation à la citoyenneté".

Nous espérons que nous ferons "école" et que toutes les DT pourront nous imiter. Quelle émulation et que de riches enseignements à récolter, à donner à nos futurs enseignants.

## ■ PYRÉNÉES-ORIENTALES

Un spectacle "*bouleversant d'intensité*". C'est en ces termes que la presse locale a salué une création artistique particulièrement originale, œuvre du chorégraphe Michel Casanovas en coopération avec notre DT. Ce dernier est le petit-fils de J. Cruzet, cheminot résistant arrêté par la Milice, torturé, interné puis déporté de Dachau, dont il restitue la trajectoire physique, le corps meurtri, affaibli, transi de froid et de faim. La performance du danseur de la compagnie Morespace Danse Tanz est puissamment soutenue par les percussions de Pierre Fravre, qui évoque la violence des convois et l'expérience concentrationnaire. C'est dans un silence total et ému que les jeunes, pourtant peu familiers de tels spectacles, assistaient à la représentation, la concluant par une longue ovation aux artistes.

## ■ SAVOIE

Notre DT vient de vous adresser un planning provisoire de ses activités pour l'année qui vient. Tout d'abord, en 2004, l'exposition FMD, livrée fin mai, a été installée dans les collèges d'Aix-les-Bains, Modane, Cognin et Albertville, où des témoignages ont également été donnés aux élèves.

Pour la nouvelle année, des visites du musée savoisien "Résistance et Déportation" sont prévues en janvier, février et mars.

D'autre part, des conférences-débats auront lieu le lundi 17 janvier à Chambéry et le vendredi 4 mars à Brison-Saint-Innocent.

L'assemblée annuelle de la DT-Savoie aura lieu le 11 mars à Saint-Alban-Leyse à 18 h et le 12 avril se tiendra à Aix-les-Bains, à la Société d'Art et d'Histoire, une conférence de Cédric Brunier sur "La déportation en Savoie".

Amis, bon courage et bon succès pour 2005 !

# La nuit du 19 février 1944 à Eysses : un pour tous, tous pour un

**"J'espère que l'esprit d'Eysses continuera après nous, comme un esprit de ceux qui n'acceptent ni l'oppression ni le renoncement. Comme un exemple de solidarité totale : tous pour un et un pour tous"<sup>(1)</sup>**

Ainsi parlait René Filhol, doyen de l'AFDM désormais décédé, lors d'une visite au cimetière Saint-Catherine où reposent les morts de la centrale d'Eysses. Dans la nuit du 19 février 1944 se déroulait en effet à Eysses un épisode inouï de la résistance, victoire des hommes sur eux-mêmes, mais aussi épisode qui eut des conséquences tragiques.

L'histoire d'Eysses, ancienne abbaye bénédictine de Villeneuve-sur-Lot, recyclée au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme "maison de réclusion" pour les condamnés à de lourdes peines, se confond avec celle de la répression menée par les autorités de Vichy contre la résistance, celle des geôles de la France occupée. En 1939, la population carcérale du territoire comptait 18 000 détenus : un chiffre qui devait exploser au cours des années d'occupation, qui furent celles de la progressive disparition de l'état de droit, des juridictions spéciales, des arrestations et des internements arbitraires, pour compter 34 000 détenus en 1940, 50 000 en 1942, 55 000 en 1943.<sup>(2)</sup>

Avant la guerre, Eysses était, comme d'autres centrales, régie par la règle auburienne, laquelle vouait les détenus peu nombreux (175 en 1939) à un régime de travail collectif (travail qui faisait partie intégrante du caractère afflictif de la peine) avec isolement cellulaire nocturne et une discipline renforcée. Devenue maison centrale de force en septembre 1940, elle accueille dès lors ses premiers internés politiques en provenance de Nexon et d'Agen, qui revêtent l'uniforme d'usage en toile grossière, les inconfortables sabots et sont astreints à ce régime strict. Voici les premiers patriotes confinés dans les cellules grillagées baptisées cages à poules. Ils sont rejoints, par vagues successives, en juillet 1943 par d'ex-internés de Lyon... Ces nouveaux "pensionnaires" d'Eysses étant considérés comme dangereux par le régime, qui par ailleurs compte bien remplir cette centrale en y regroupant d'autres résistants, - on évacue la majorité des condamnés de droit commun en septembre 1943. En octobre, un convoi formé de divers détenus des prisons de Nîmes, Marseille, Montpellier, Lyon notamment, vient grossir les effectifs des Eyssois. Peu après, le 2 décembre, cent patriotes

extraits de la prison de Douai arrivent, puis des internés en provenance de Saint-Paul-d'Eyjaux, Saint-Sulpice-la-Pointe, Nexon. Le 9 décembre arrive un nouveau convoi originaire du Nord et un second de Lyon. Les Eyssois sont désormais majoritairement des résistants, jugés et condamnés par les tribunaux aux ordres pour "menées antinationales",



"Jeunesse", feuille clandestine manuscrite, 1943 - Collection FNDIRP

"terrorisme", "activités communistes" : ils cumulent dix-sept siècles de peines d'emprisonnement, auxquelles s'ajoutent des peines de travaux forcés. Mais ils sont aussi des internés "administratifs" détenus arbitrairement à la suite de simples suspensions ou pour leurs engagements passés.

Ils s'organisent aussitôt pour faire face à l'administration de la prison : pour améliorer l'ordinaire, tout d'abord, et assouplir la discipline. Obligent l'administration à reconnaître leurs délégués comme interlocuteurs. Obtiennent l'allègement du travail, l'aménagement des loisirs sportifs et culturels, le droit de visite et la possibilité de recevoir des colis dont le contenu sera partagé, la remise en état des douches...

Chaque petite conquête est une victoire au grand jour. Le fruit de cette action collective n'est pas toujours public : ainsi de ce poste de radio, introduit clandestinement, qui permettra l'écoute des émissions de BBC ou de Radio Moscou, ou encore de la feuille clandestine *Le Patriote Enchaîné*... Cette combativité exemplaire fait école. En écho à la direction centrale clandestine des internés, constituée de responsables de préau, dirigée par Jacquet, Doize, Raffini, du Front national, se constitue un groupe de surveillants.

En décembre 1943 se déroulent, par référence à la durée des combats, les Trois Glorieuses d'Eysses. À la suite de protestations émanant des internés administratifs, une centaine d'internés sont désignés pour être transférés le 8 décembre. Vichy a décidé de les isoler de leurs compagnons de détention. Ils quittent la centrale et, enchaînés, sont placés dans un train. Des cheminots les

(Suite par 8)

<sup>(1)</sup> - Entretien avec *Le patriote Résistant*, février 1989.

<sup>(2)</sup> - Voir *La Prison sous Vichy*, de Pierre Péron, Éditions de l'Atelier, Collection Champs pénitentiaires, 1993.

informent qu'ils vont être dirigés vers Voves, dans la zone contrôlée par les nazis. Les internés manifestent. Finalement, le convoi ne part pas, faute de wagons ; les cheminots avaient préparé ce sabotage. Les Eyssois rentrent à la centrale et informent leurs codétenus. La menace du transfert pèse toujours. Ils décident d'agir et, après avoir avalé leur gamelle, refusent de quitter leur réfectoire voulant obtenir l'assurance de l'annulation du transfert et, munis de cette promesse, réintègrent leurs dortoirs non sans s'être barricadés. Une précaution qui s'avère utile, les gardes mobiles investissant les autres locaux de la centrale le 10 décembre. Ils donneront l'assaut et rencontreront la résistance acharnée des internés, qui finiront par obtenir leur retrait et l'assurance que les administratifs ne seront pas transférés en zone occupée.

*"Il n'est pas de muraille ni de barbelés qui puissent nous isoler entièrement du monde extérieur"*, titre la feuille clandestine du 20 décembre 1943. Le directeur, Lassalle, est remplacé ; la nouvelle direction entreprend des travaux de sécurité afin d'entraver les allées et venues. Cependant, en cette fin d'année 1943, des contacts sont pris entre les internés et la résistance de Villeneuve-sur-Lot, non seulement pour des vivres mais aussi pour faire entrer armes et munitions dans la centrale, qui sont cachées audacieusement au cœur d'Eysses. Des courriers clandestins circulent. Une évasion est minutieusement préparée afin de prendre contact direct avec les forces armées de la résistance dans l'optique d'un soulèvement des internés, appuyé par l'extérieur, qui permettrait aux Eyssois de recouvrer la liberté. L'absence de cet évadé, Kléber, ne sera découverte que le 20 février : entre-temps, il aura rencontré le responsable national des Groupes francs, Serge Ravel, et évoqué avec lui la possibilité d'une évasion collective des 1 200 internés. Un dispositif exceptionnel est envisagé, qui doit être confirmé par les responsables du COMAC. L'attente commence et, infructueuse, contraint les internés à agir seuls. On saura plus tard, grâce au témoignage de S. Ravel que le responsable du Groupe franc de Toulouse, apprenant l'appartenance communiste de Kléber, avait mis son veto à la mise en œuvre de l'appui extérieur. Un veto qui eut de graves conséquences. Vichy, dans l'intervalle, a changé à nouveau le directeur de la prison à la suite d'une évasion collective d'aviateurs anglais et agents français de l'IS. Depuis septembre 1943, l'administration centrale des prisons engorgées, est sous la tutelle directe du secrétariat général de la Police. Le colonel Schivo, membre de la Milice, prend les rênes de la centrale et applique aussitôt de sévères mesures de sécurité, construisant notamment des tourelles orientables qui permettent à la fois d'exercer une surveillance tout en faisant donner le feu s'il y a lieu. Il renforce la discipline, multiplie les fouilles, bétonne les miradors. Son épouse est - excusez du peu - une ancienne des jeunesses hitlériennes. En outre, il arrive avec ses sbires, Robert et Latapie, condamnés de droit commun. La répression s'accroît : il est vrai qu'en ce début

1944, les succès des Alliés commencent à acculer les forces allemandes et leurs soutiens français à Eysses. La situation n'est guère favorable mais risque de s'aggraver et les internés décident d'agir, sous la direction du responsable militaire Bernard.

Le 19 février commence comme un jour ordinaire, mais les messages circulent : l'heure de l'action approche<sup>(3)</sup>. Un inspecteur de la pénitencier est de passage à Eysses. En début d'après-midi, il accompagne Schivo, flanqué de l'un de ses sbires ainsi que d'autres gradés, dans les locaux : pour les patriotes, il s'agit tout d'abord de maîtriser le personnel de surveillance afin de le neutraliser. Ce premier acte vers leur libération collective accompli avec sang-froid, une quinzaine d'internés revêtent, tour à tour, l'uniforme des gardiens, afin de montrer que l'autorité va changer de camp. La seconde phase du plan concerté vise à sortir les armes de leurs cachettes afin de prendre le contrôle des issues et des locaux, notamment les endroits stratégiques du central téléphonique et du poste de garde. La réussite de l'entreprise dépend tout à la fois de la bonne organisation que de l'effet de surprise des opérations. Or, vers seize heures, les prisonniers de droit commun rentrent de corvées extérieures à la centrale et, à la défaveur d'un moment de confusion et d'une mitraille enrayée, l'alerte est donnée, un des gardes mobiles réussissant à se barricader derrière une porte blindée. Si les bâtiments de détention sont aux mains des insurgés, il n'en va pas de même pour le poste de contrôle des GMR et les locaux administratifs, de même que pour le couloir menant à la Cour d'Honneur et aux miradors. À cette heure, le combat fait rage et les échos du combat parviennent aux oreilles des habitants de Villeneuve. Les résistants locaux se réunissent : que faire pour épauler la révolte d'Eysses ? Le mouvement Front national ne dispose que d'une trentaine de combattants, pour certains éloignés, et le temps manque pour les réunir. L'Armée secrète prévient pour sa part qu'elle ne peut prêter son concours qu'après la réussite de l'évasion collective. De fait, l'aide logistique extérieure fera cruellement défaut.

Dans l'enceinte de la centrale, le temps ainsi que le manque d'armes et de munitions (douze Sten, quelques Lebel et baïonnettes usagées) jouent contre les insurgés. Les GMR, forts de leur équipement, parviennent à reprendre le central téléphonique et, ne connaissant pas avec précision l'état des forces adverses, ne ménagent pas leurs tirs. Le colonel Bernard, blessé, continue à diriger les opérations depuis le local du corps de garde transformé en quartier général. Pour la première fois depuis l'arrivée du sinistre Schivo, les internés

<sup>(3)</sup> - Le récit de ces événements est relaté dans *Le Bataillon d'Eysses*, ouvrage collectif de témoignages, Amicale d'Eysses sous la direction de Jean-Louis Modin, édité en 1962 par les Éditions sociales (dernière édition sous le titre *Eysses contre Vichy*, Éditions Tirésias, disponible auprès de l'Amicale, 10 rue Leroux 75116 Paris).

circulent librement entre leurs préaux. Mais l'issue de la révolte dépend désormais de la possibilité d'ouvrir une brèche vers l'extérieur : dans l'état des forces en présence, pari plus qu'audacieux. Certains s'y essaieront, d'abord vers la porte Est. Ils n'hésiteront pas, pour ce faire, à ramasser des grenades tirées par les GMR avant leur explosion et à les retourner contre leurs assaillants, au risque d'être mortellement blessés. Mais ils doivent reculer. Une seconde tentative est dirigée cette fois vers le mirador nord-ouest : tentative désespérée menée notamment par des Espagnols, anciens des Brigades internationales. La nuit est tombée sur Villeneuve : bruits de bottes et de véhicules y résonnent. La nuit est tombée sur Eysses, qui compte son premier mort, où les internés, regroupés dans la chapelle, se concertent : il y aurait près de 3 000 miliciens et policiers aux abords de la centrale. Le moment d'organiser la retraite en bon ordre semble inéluctable et, quelle que soit l'amertume ressentie par les internés, ils s'y résolvent, le cœur lourd et la rage au ventre. Car, ayant établi un contact direct avec la préfecture, la direction militaire apprend l'ultimatum lancé par les Allemands : faute d'une reddition immédiate, la prison sera bombardée à quatre heures. Les ultimes négociations durant lesquelles Schivo sera obligé de reconnaître que les patriotes, "ces messieurs", ont été "corrects", se terminent. Quelques grenades restantes sont enfouies dans le jardin. Les internés, abattus de fatigue et de déception, mais lucides et encore déterminés, regagnent préaux et dortoirs.

L'aube du 20 février se lève sur Eysses lorsque gendarmes et miliciens réinvestissent la totalité de la centrale. En début d'après-midi, Joseph Darnand en personne, créateur du Service d'ordre légionnaire puis de la Milice, secrétaire général au maintien de l'ordre régnant sur les geôles françaises, arrive à Eysses. Il réclame aussitôt l'exécution d'otages et la tête des meneurs. Le 21 février, il fait procéder à des interrogatoires, des fouilles méthodiques – les grenades seront découvertes et fourniront le prétexte de représailles -, qui se poursuivront le lendemain... Un seul des internés cède aux intimidations et livre les noms des chefs de l'insurrection. Darland rentre à Paris, non sans avoir nommé une cour martiale. Cette dernière arrive à la centrale le 22 au soir. Avant même sa séance, les autorités font fabriquer nuitamment, par les détenus de droit commun, des cercueils ; façon d'afficher avec cynisme que le procès sera un simulacre. Elle siège le 23 et rend son verdict à quatre heures du matin : douze condamnations à mort pour ceux qui ont été vus les armes à la main lors de la révolte. Henri Auzias est de ceux-là : cagoulés, ligotés, comme ses compagnons, il élève la voix pour condamner lui-même à mort ses bourreaux. Avant de succomber aux balles, les douze lancent une *Marseillaise* vengeresse qui résonne dans la centrale et est reprise par les internés.<sup>(4)</sup> Ils seront enterrés au cimetière Sainte-Catherine, où les habitants viendront, malgré les menaces, fleurir leurs tombes dès le crépuscule. Début mars, une nouvelle enquête

Contre le mur qui touche à l'extérieur, onze  
 panneaux en bois et devant onze poteaux  
 auxquels les condamnés vont être liés. Avant  
 ils s'embarquent et se laissent aller. Les gardes  
 les libèrent de leur chaîne par laquelle ils  
 les tenaient. Comme on va leur bander les  
 yeux ils protestent et déclarent qu'ils veulent  
 mourir en bon Français, la tête haute. On  
 n'en tient pas compte. On les encapuchonne  
 tandis qu'ils chantent à pleine voix et  
 sans trembler.

La République nous appelle  
 Sachons vaincre, sachons mourir  
 Un Français doit vivre pour elle  
 Pour elle, un Français doit mourir

Extrait du témoignage manuscrit du Pasteur Féral (23 février 1944) -  
 Collection FNDIRP.

est menée dans l'enceinte par les autorités nazies. L'administration de Vichy prend la décision de remettre les internés entre les mains des occupants et opère le transfert de trente-six d'entre eux le 18 mai vers la prison de Blois. Le 30 juin, les mille deux cents patriotes restés sur les lieux de leur révolte armée sont pris en charge par la sinistre Division des Reich assistée par les gardes mobiles, et conduits en gare de Penne - la Résistance tente en vain d'arrêter le train où ils ont pris place - puis au bâtiment disciplinaire C de Compiègne. La plupart d'entre eux constituent la moitié de l'effectif du convoi qui quitte le camp d'internement le 18 juin 1944 pour Dachau.<sup>(5)</sup> Ironie du sort, ce convoi comporte aussi une cinquantaine d'hommes de La Capelle-Biron, commune du Lot-et-Garonne, dont la population est accusée de sympathie envers le maquis voisin. Les trente-six de Blois et les derniers Eyssois les rejoindront dans le convoi du 2 juillet, dit convoi de la mort. Cet épilogue tragique de la révolte d'Eysses, dont l'échec tint à un défaut d'appui logistique extérieur, n'enlève rien à l'exemplarité d'une insurrection qui ébranla une nuit entière l'ordre d'une geôle de Vichy. À son tour, mais dans d'autres circonstances, la prison de La Santé, en juillet 1944, connaîtra une mutinerie. Mais ceci est une autre page de la Résistance.

Danièle Baron

<sup>(4)</sup> - Voir notre illustration, extrait des notes manuscrites du Pasteur Féral, aumônier d'Eysses, témoin de cette exécution.

<sup>(5)</sup> - Voir les notices du *Livre Mémorial des déportés* au titre de la répression de la Fondation (convois n° 229 et n° 240).

## L'AFMD



Photo AFMD

### au Salon de l'Éducation

Être présente au salon de l'Éducation à Paris fut un moment important pour notre association. Y être dans le pôle Jeunesse et Citoyenneté correspondait bien aux objectifs et aux valeurs qui sont les nôtres, et que nous cherchons à développer. Notre stand, partagé avec la FMD, côtoyait deux expositions fortes : *"Une histoire d'aujourd'hui, Anne Franck"* et *"1944, la destruction des juifs de Hongrie"*. Beaucoup de monde à ce septième salon qui s'est tenu du 18 au 21 novembre dernier. Et, à notre grande surprise, beaucoup de jeunes qui ne furent d'ailleurs pas les derniers à s'arrêter à notre stand et à se renseigner : des lycéens de première et de terminale ou des collégiens de troisième pour leurs TPE ; mais aussi des plus jeunes, comme cette petite élève de quatrième, vivement intéressée et souhaitant communiquer la documentation à son professeur principal. Des enseignants, bien sûr, à qui toutes explications concernant le Concours national de la Résistance et de la Déportation ou l'exposition furent données. D'autres personnes, pour des raisons diverses : feuilleter le livre mémorial de la Fondation sur les déportés de répression, livre dont ils venaient d'avoir écho dans la presse ; savoir à qui s'adresser pour obtenir des informations sur un membre disparu ou déporté ; s'exprimer par rapport au vécu, aux non-dits, aux traumatismes laissés par cette période, à l'importance de transmettre la mémoire aussi, de *"la faire vivre au-delà de la génération des témoins"*. Deux femmes d'une cinquantaine d'années, à des moments différents, ont d'ailleurs indiqué *"leurs difficultés à s'exprimer, à se positionner par rapport à "çà", par rapport à leurs parents, à leurs enfants"*. (Souffrance du non-dit). Des professionnels également avec lesquels des contacts ont été pris. Bref, un premier salon qui nous permet de voir comment mieux développer notre action et notre information.

Monique Cotté

## Formation

L'année 2004 a été faste pour le stage national réalisé à Kaysersberg. Le grand intérêt qu'y portent de nombreux professeurs a permis l'organisation de deux sessions : l'une en avril, l'autre en octobre. Cette dernière session a réuni vingt-quatre participants dont des professeurs, des agents des activités sociales des IEG et des animateurs de nos DT. Tous étaient d'accord pour souhaiter que cette fréquentation mixte soit l'occasion d'une réflexion pédagogique pour la constitution des groupes à venir.

Ce groupe, en octobre 2004, qui était très conséquent (trop ?) n'a malheureusement pas pu bénéficier du concours de nos animateurs habituels, MM. Maurice Voutey et Jean Vigreux. Les sujets qu'ils traitent habituellement ont été développés par des ami(e)s de compétence et de bonne volonté... mais il n'est pas aisé de remplacer un maître de conférences au CNRS ! Mme Marie-Jo Chombart de Lauwe est toujours assidue à cette formation, marquant ainsi tout l'intérêt qu'y porte la Fondation.

Yvan Jurovics (juriste), Claudine Cardon (historienne) et Yannis Thanassekos (directeur de la Fondation Auschwitz à Bruxelles) ont assuré de remarquables interventions.

Les activités de formation en DT ne sont certainement pas toujours portées à la connaissance de notre commission nationale de formation. Celle-ci retient que la DT de Charente-Maritime (17) organise des journées d'information à destination de professeurs ; la DT d'Ile-et-Vilaine (35) met en place un stage qui se déroulera à Saint-Malo, en deux week-ends (5 et 6 février et 12 et 13 mars 2005) ; la DT du Rhône (69) a réalisé un deuxième stage (sur deux week-ends) et elle organise maintenant complémentirement des visites de lieux de mémoire ; la DT du Vaucluse (84) a réalisé un long week-end de formation en avril (le formidable accueil qu'a reçu celui-ci incite à renouveler l'expérience) ce qui sera fait en avril prochain ; les DT de Seine-et-Marne (77) et du Val-de-Marne (94) s'associent pour mettre en place deux jours de formation, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2005. Par ailleurs, nous participons à l'organisation et l'animation d'un week-end de formation (26 et 27 février 2005) en Seine-Maritime, à la demande de jeunes amis du Comité régional de l'association Buchenwald-Dora. Enfin, il faut souligner la note qu'envoie présentement notre Commission nationale de formation à tous les responsables de DT pour les motiver, si besoin est, sur l'enjeu fondamental de l'activité de formation à la mémoire.

Nous en parlerons assurément à Grenoble !

Christian Arnould

- ➔ **Profanations** : un proche du leader du Front national alsacien a été mis en examen au terme de l'enquête sur la profanation du cimetière juif d'Herrlisheim, qui avait vu cent vingt-sept de ses tombes souillées par des inscriptions néonazies le jour même de la date anniversaire de la mort d'Hitler. Lionel Lezeau, confondu notamment par des expertises graphologiques, faisait office de garde du corps du responsable et conseiller régional Patrick Binder, comme en témoigne une photo prise au cours de la dernière campagne électorale. À son domicile, des textes nazis ont été découverts. Poursuivi pour "profanation de stèles" avec circonstances aggravantes, provocation à la haine raciale et dégradation de biens publics, il est passible de trois ans de prison.
- ➔ **Racisme et antisémitisme** : le rapport du secrétariat général du Haut Conseil à l'intégration remis au ministre de la Cohésion sociale en appelle à une "mobilisation nationale et locale de l'État républicain". Le rapporteur Jean-Philippe Moinet rappelle l'augmentation sensible des manifestations antisémites et pointe la sous-estimation du racisme antimaghrebini, essentiellement due à des défauts de déclarations et de poursuites. Il propose notamment de faire du civisme et de la tolérance une "grande cause nationale pour 2005" et la création d'une direction centrale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme sous la tutelle du Premier ministre, secondée par des correspondants dans toutes les préfectures.
- ➔ **La justice rattrape l'ex-dictateur**. Après de nombreuses tergiversations et péripéties, le général Augusto Pinochet vient de voir confirmées son inculpation et sa mise en résidence surveillée. Il est poursuivi pour sa participation à l'opération Condor, opération mise en place par l'ensemble des dictatures latino-américaines, qui visait à l'élimination physique de leurs opposants de gauche dans les années 1970-1980 : arrestations arbitraires, voire enlèvements purs et simples, tortures, exécutions sommaires, etc. Une opération dans laquelle furent parfois recyclés des tortionnaires nazis ayant réussi à fuir le continent européen et à échapper à la justice. L'on se souvient qu'après avoir invoqué un état de santé défaillant auprès de la justice britannique, l'ex-dictateur avait esquissé – ultime provocation - un pas de danse lors de son retour sur le sol chilien. Souhaitons qu'il soit enfin devenu définitivement un justiciable ordinaire.
- ➔ **Torture** : la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du général Aussaresses et de ses éditeurs, rendant définitive leur condamnation pour "apologie de la torture" : l'avocat général a notamment estimé que les prévenus avaient présenté *"les exactions sous un jour favorable"*. Si la Cour a bien sanctionné l'apologie de la torture, elle est restée muette sur la torture elle-même, largement pratiquée pendant cette guerre. Et comme le soulignait Jacques Prévert, *"la torture, c'est la question"*.
- ➔ **Délits de faciès** : plus d'une discothèque sur trois continue de se rendre coupable de discrimination raciale à l'entrée, selon l'association SOS Racisme qui a effectué sa quatrième nuit nationale de "testing". Ce vocable anglo-saxon désigne une expérience grandeur nature : cent quatre-vingt jeunes répartis en équipes de huit accompagnés d'huissiers de justice ou d'élus se sont rendus dans diverses discothèques à Paris et en province. Un groupe de quatre jeunes Noirs ou Arabes se présente d'abord et, s'il est refoulé, le motif invoqué est consigné (soirée privée, inscription préalable obligatoire, afflux trop important, sont les prétextes habituels) ; lui succède alors un second groupe témoin composé de jeunes Blancs : son admission devient dès lors la preuve du délit de discrimination raciale. Vingt flagrants délits ont ainsi été constatés en une seule soirée.
- ➔ **Le Journal Officiel du 18/12/2004** rend publique la composition du Comité historique et du Conseil d'orientation de la "mission du sixantième anniversaire de la libération des camps et de la fin de la Seconde Guerre mondiale". Y figurent, aux côtés d'historiens, divers représentants des autorités, associations et des fondations, dont la Fondation pour la mémoire de la Déportation (arrêté du 16 décembre 2004).

# Audiothèque

Le 16 décembre dernier, la Commission audiothèque de la Fondation s'est réunie pour faire le point sur l'avancée de l'opération au terme de l'année 2004. L'audiothèque a été lancée en 1996, dans la continuité de la vidéothèque, dans le but de recueillir dans les conditions les moins contraignantes possibles la parole des internés et des déportés survivants, dont beaucoup n'avaient pas encore pu ou voulu témoigner. Lancée depuis Paris avec des moyens modestes, relayée par des dizaines de bénévoles constitués en équipe en région, l'opération peut présenter un bilan honorable. Actuellement, près de 280 témoignages sont parvenus au siège de la Fondation, ce qui représente près de 600 heures d'enregistrement. Les cassettes continuent d'arriver.

Dans le cadre de la convention signée en octobre 2000 entre elles et la Fondation, les Archives nationales ont pris en charge 167 témoignages enregistrés sur des cassettes magnétiques, donc fragiles, afin d'en assurer la pérennité par des conditions de conservation optimales. Tous les enregistrements sont destinés à être déposés aux Archives nationales. En outre, ces premiers témoignages déposés sont en cours de numérisation sur des supports autorisant la consultation sans risque de détérioration et sont également en train d'être pourvus de conducteurs permettant aux chercheurs de pouvoir accéder plus facilement aux informations qu'ils contiennent. Ce travail est financé par le ministère de la Culture qui a reconnu l'intérêt de l'audiothèque et la

rigueur de l'opération, notamment du point de vue juridique. En effet, chaque témoin a confié par écrit à la Fondation le droit d'exploitation et de contrôle de l'utilisation de son témoignage, ce qui permet d'envisager la mise à disposition des enregistrements pour les chercheurs dans des délais raisonnables, avec l'autorisation obligatoire de la Fondation.

Les Amis de la Fondation ont joué un rôle fondamental dans la réussite de l'audiothèque. Ils ont largement participé à la Commission audiothèque mise en place par la Fondation, sous la présidence de Maurice Cling. Ils ont constitué une grande partie des équipes parties collecter les témoignages, assurant à la fois un rôle de soutien de la Fondation sur le terrain et un rôle de passeurs de mémoire entre les anciens internés et déportés et les chercheurs qui pourront utiliser les enregistrements.

Le travail de collecte se poursuit. Beaucoup a été fait, mais il reste encore beaucoup à faire. L'audiothèque doit être poursuivie tant que cela est possible. Chaque parole doit être recueillie, quel que soit le support utilisé, car les technologies ont considérablement évolué depuis 1996, ainsi que les prix des matériels. La Fondation est équipée à présent pour lire tous les supports.

L'audiothèque n'est pas une opération achevée. Elle a profité de l'engagement de dizaines et de dizaines de bénévoles partout en France, recueillant les témoignages d'internés et de déportés passés par la plupart des prisons, camps d'internement, camps de concentration et d'extermination. Elle a encore besoin d'un effort important pour que celles et ceux dont l'écho de la voix faiblit ne périssent pas sans nous avoir transmis le récit de leur terrible histoire, il y a soixante ans et plus.

---

# Internement

Le 2 décembre dernier, la Commission internement de la Fondation se réunissait sous la présidence d'Albert Biegelman. L'intervalle chronologique retenu correspond à la période de guerre, afin de pouvoir couvrir tous les aspects et toutes les catégories d'internés, y compris ceux l'étant avant la mise en place du régime de Vichy, mais victimes de la politique répressive de l'État français et de l'occupant allemand au même titre que les internés à partir de juin-juillet 1940. Malgré les études nationales, régionales ou locales réalisées depuis plusieurs décennies, le chantier de l'internement nécessite de nombreuses mises au point : état des circulaires allemandes et françaises, définitions précises des catégories d'internés, caractéristiques (qui peuvent varier dans le temps) des lieux d'internement, etc. Ces questions sont encore l'objet de discussions et de débats au sein de la commission. Le chantier est rendu plus complexe par la dispersion des sources dans l'ensemble de la France, voire au-delà. Barbara Vormeier, qui assure la direction scientifique de l'opération, s'est déplacée à plusieurs reprises en région, notamment dans les archives départementales, dans le cadre de la convention signée avec les Archives nationales.

Comme pour l'audiothèque, les Amis de la Fondation peuvent apporter une aide précieuse et une dizaine de délégations territoriales ont déjà fait remonter des informations à la Fondation. Cependant, la tâche est ardue. Fouiller dans les archives nécessite une méthodologie qui n'est pas à la portée de chacun, même avec la meilleure volonté du monde. Certes, il existe des chercheurs compétents au sein des Amis de la Fondation, et c'est une chance dont il ne faut pas se priver, mais il ne faut pas interférer avec le travail en cours.

C'est pourquoi il est demandé aux Amis qui pensent pouvoir apporter leur concours au chantier de l'internement de prendre contact avec la Fondation. Un état des informations connues leur sera adressé. Ils

pourront indiquer si des lieux d'internement connus localement sont ignorés dans la liste, si des publications ont été oubliées. Il est indispensable de prendre contact avec Cyrille Le Quellec ou Barbara Vormeier avant d'entreprendre toute démarche auprès des archives départementales ou communales, en raison de la convention signée entre la Fondation et les Archives nationales, donc avec le réseau des centres d'archives sous son autorité.

Il ne s'agit pas non plus de freiner les efforts des uns et des autres. Et beaucoup peut être fait sans passer nécessairement par les archives publiques. La prospection des archives privées peut être très intéressante, et les Amis ont l'avantage d'être sur le terrain, au plus près des personnes susceptibles d'en détenir. Une duplication des documents peut permettre de recueillir des informations importantes (penser à évoquer avec leur propriétaire l'éventualité d'un dépôt aux archives communales ou départementales peut assurer leur conservation et leur utilisation par les chercheurs du futur !). Il peut également être très utile de faire un travail de comparaison entre l'état (ou les états) des lieux d'internement en 1939-1945 et leur état actuel (sans oublier les étapes intermédiaires). Quelques photographies, quelques repérages sur cartes ou sur plans peuvent se révéler très précieux. Il faut veiller cependant à proposer des documents suffisamment lisibles pour être exploitables, éventuellement dans le cadre d'une publication. Ne pas oublier non plus l'audiothèque, car le témoignage d'internés est une source qui ne peut être négligée (les enregistrements déjà réalisés seront également exploités dans le cadre du chantier de l'internement) !

Chaque Ami de la Fondation, qu'il soit isolé ou, de plus en plus, intégré à une délégation territoriale, doit pouvoir œuvrer pour le chantier de l'internement afin que le travail fourni soit à la hauteur de celui réalisé pour le livre mémorial des déportés partis de France (Contacts internement à la FMD : Barbara Vormeier et Cyrille Le Quellec).

Éric Brossard

# 1945 : Premiers regards sur les camps nazis

## Éric Schwab

**D**u 16 novembre 2004 au 15 mai 2005, le musée de la Résistance nationale à Champigny présente une exposition de photographies réalisées par Éric Schwab, reporter de l'Agence française de Presse (future Agence France-Presse ou AFP), en avril-mai 1945, lors de l'ouverture des camps de concentration.

Né en 1910 à Hambourg, d'un père français et d'une mère allemande, Éric Schwab commence une carrière de photographe de presse en France dans les années 1930. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier, parvient à s'évader et revient à Paris. Parce que juif, il doit mener une activité professionnelle semi-clandestine, avant d'entrer dans la résistance. Après la libération, il intègre la nouvelle AFP et est accrédité auprès de l'Armée américaine. En avril et mai 1945, il couvre la libération des camps de Buchenwald, Thekla et Dachau, ainsi que celle du château d'Itter où sont placées en résidence surveillée des personnalités françaises.

Trente-sept photographies d'Éric Schwab sont présentées dans des tirages spécialement réalisés par l'AFP. Le regard du photographe tranche avec celui de la plupart de ses confrères. Éric Schwab va à la rencontre des vivants, détenus qui viennent d'être libérés et qu'ils considèrent immédiatement et sans équivoque aucune, comme des êtres humains à part entière. Aucun apitoiement ici, ni aucune condescendance. Éric Schwab photographie avec sobriété et dignité des hommes qu'il considère comme ses égaux. Certains reporters n'ont pas eu cette attitude et, au nom d'une "pédagogie de l'horreur" destinée à frapper et faire réagir l'opinion, n'ont pas hésité à montrer les camps comme des "zoos humains".

Éric Schwab est à l'opposé de cette approche brutale qui maintient les déportés dans la situation imposée par les nazis.

Le regard qu'il porte sur les morts est comparable. Il n'ignore pas les charniers et clique les cadavres des déportés abandonnés dans le "train de la mort" de Dachau. Mais, constamment, il réintroduit la force des sentiments humains dans ce qui demeure de l'horreur concentrationnaire, comme ce soldat américain qui contemple stupéfait les corps dispersés et qui renvoie au spectateur sa propre stupeur. Plutôt que de prendre en plan large l'ensevelissement des détenus squelettiques dans des fosses communes, Eric Schwab saisit en gros plan les visages de deux déportés placés dans la charrette des morts, tandis qu'à l'arrière-plan on devine leurs camarades recueillis à leur passage : à l'inhumation de masse, encore trop proche des méthodes nazies, il préfère le cortège improvisé où se reconstitue l'hommage respectueux rendu aux défunts.

L'exposition présentée précédemment aux Archives nationales est visible dans une scénographie renouvelée et est complétée



Photo AFP n° 118 547.

par une seconde exposition évoquant la place de l'image dans la connaissance des camps de concentration et d'extermination. Après le rappel des premières informations qui sont diffusées dès les années 1930 sur les premiers camps nazis, puis sur les camps de concentration et le génocide en cours pendant les années de guerre, l'exposition donne un aperçu de la manière dont les images ont été utilisées pour rendre compte de ce que les alliés découvrent à l'ouverture des camps en 1945. Elle souligne le rôle de preuves que l'on veut donner aux images, non sans réticence du fait de leur impact très fort, notamment sur les plus jeunes. La presse écrite, et en particulier les magazines, comme les actualités cinématographiques, usent des images pour dénoncer et demander justice, sinon vengeance.

L'exposition "*Crimes hitlériens*" met en avant également les images. Ce parcours se termine par l'évocation de la destinée des photographies d'Éric Schwab. Le reporter n'a pas souhaité mettre son nom en avant. Ses clichés ont été très utilisés comme le montrent les nombreux documents sortis des collections du musée, mais il est demeuré inconnu jusqu'à récemment.<sup>(1)</sup> En effet, Mikaël Levin, dont le père écrivain accompagna Éric Schwab dans son périple en Allemagne, a été à l'origine de la redécouverte du travail du photo reporter, dont cette exposition permet d'apprécier, malgré ou du fait de contexte particulier, l'immense talent et la constante humanité.

Éric Brossard

<sup>(1)</sup> Voir notamment *Mémoire des camps*, catalogue de l'exposition à l'Hôtel de Sully (2001) sous la direction de Clément Chéroux (Éditions Marval 2001).

➔ **Le III<sup>e</sup> Reich et la musique**, sous la direction de Pascal Huynh, 256 p., illustrations couleur, broché avec rabats, Éditions Cité de la musique/Fayard, sept. 2004, 39 euros.

De l'exposition présentée à la Cité de la musique, il nous reste un catalogue très complet, où près d'une vingtaine d'auteurs analyse les tentatives opérées par le régime nazi pour définir les critères d'une musique conforme à l'idéal national-socialiste et restaurer l'honneur perdu de la nation allemande. La certitude d'une conscience musicale innée et supérieure de l'être germanique avait été définie dès 1850 par Richard Wagner. Son opéra *Rienzi*, où éclate la fibre pangermaniste, devient l'ouvrage de référence du parti nazi. En 1938 à Düsseldorf aux Journées musicales du Reich, présidées par Goebbels, furent édictés les dix principes de la création musicale national-socialiste. Dès avril 1933, Goebbels refuse au chef d'orchestre Wilhelm Furtwängler toute idée d'interprétation apolitique : alors que ce dernier protestait contre le sort réservé aux musiciens juifs, mettant en avant le critère de qualité devant prévaloir dans la vie musicale, le ministre rétorqua : *"Ma politique est, elle aussi, un art."* Les opposants sont, soit contraints à l'exil, soit rassemblés au camp de Terezin avant le dernier voyage vers Auschwitz : Viktor Ullmann y compose son opéra *Der Kaiser von Atlantis*, qui unit choral luthérien, hymne national et rythmes de jazz en une synthèse de la création allemande et devient le symbole d'une dégénérescence qu'il fallait éradiquer. Après l'effondrement du III<sup>e</sup> Reich, les artistes du régime, de Carl Orff à Karajan, n'eurent aucune difficulté à poursuivre leur carrière et à occuper les postes les plus importants. Leur influence permit pendant longtemps de laisser dans l'oubli la mémoire et les œuvres des musiciens morts dans les camps. Les exilés comme Brecht, chassés des États-Unis par le maccarthysme, trouvèrent un nouveau refuge en Allemagne de l'Est.

François Rousseau

➔ **Trois vies pour un seul homme**, Claude Lacroche, Éditions de l'Harmattan, 200 p., 17,50 euros.

Claude, né en 1921, est élevé par ses grands-parents paternels, grands joailliers parisiens. Doué d'un naturel optimiste et sociable, il narre ses "trois vies" avec un humour certain. Une première trajectoire de dandy jusqu'à la guerre, ses vingt ans en période de Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle il entre dans le réseau de résistance Buckmaster. Arrêté en essayant de rejoindre l'Angleterre par l'Espagne, il témoigne de sa déportation à Sachsenhausen le 27 avril 1943 (matricule 64/626), puis dans les deux kommandos de Speer et Wald, d'une manière sobre et documentée. La troisième trajectoire est celle du retour à la vie, pimentée de rencontres multiples où alternent réussites et déboires professionnels. La lectrice que je suis regrette que l'auteur n'ait pas tenté d'esquisser le portrait des nombreuses personnalités rencontrées au cours de ce vingtième siècle.

Catherine Breton

➔ **Sans se départir de soi – Quelques vérités sans concession**, de Pierre Sudreau ; entretiens avec F. Georges ; Éditions Tirésias, 22 p., 8,50 euros.

Ce condensé de l'entretien diffusé par France-Culture (émission *A Voix nue* du 5 au 9 mai 2003), évoque les engagements de Pierre Sudreau, président de l'ANACR et cofondateur des Fondations de la Résistance et de la Déportation. Résistant dans le réseau Brutus en 1941, déporté à Buchenwald (*Je suis devenu européen dans les camps*). À son retour, remarqué par le général de Gaulle, il est nommé préfet du Loir-et-Cher où il crée en particulier le "Sons et lumières" de Chambord en 1952, puis ministre du gouvernement de ce dernier en 1958 à la Construction puis à l'Éducation nationale. Il se réjouit du rapprochement politique avec l'Allemagne du chancelier Adenauer. Les leçons de la résistance au nazisme doivent conduire à l'Europe qu'il souhaite efficace. L'ONU a un rôle important à jouer pour la paix face aux *"moyens extraordinaires de destruction de notre planète"*. *"Si vous ne désespérez pas de l'homme, ou même et surtout dans le cas contraire, découvrez cet homme"* (François Georges, secrétaire de l'association Liberté-Mémoire). Lire également le livre de Pierre Sudreau *Au-delà de toutes les frontières*, Éditions Odile Jacob, 2002. C.B.

➔ **Traqués, cachés, vivants – Des enfants juifs en France (1940-1945)**, Collectif coordonné par D. Bailly, préface Pierre Vidal-Naquet, Éditions de l'Harmattan, 304 p., 27 euros.

Ce collectif de témoignages est très émouvant. Il est particulièrement intéressant par les questions-réponses qui suivent les dix-neuf récits. Chaque adulte se souvient de sa trajectoire spécifique d'enfant pourchassé et réfléchit sur l'empreinte d'un tel drame sur ses choix de vie, notamment celui de l'engagement contre l'injustice. Comme le fait P. Vidal-Naquet dans sa préface, les textes soulignent le sauvetage exercé par les Justes, la solidarité opposée à la persécution, et sur l'alliance d'identité juive et républicaine, *"la jonction entre la carpe farcie et le bœuf bourguignon"* selon le mot d'une femme témoin. Nous vous invitons à lire ce livre.

Bureau de la DT Hérault

➔ **Devenir un Dieu – Le nazisme comme nouvelle religion politique. Éléments pour une théorie du dédoublement**, Pierre Bruneteaux, Éditions Publibook, 412 p., 40 euros.

Notre adhérent, chercheur au CNRS, propose une analyse socio-historique et anthropologique des SS. S'appuyant sur des récits des témoins (ouvrage dédié à S. Grzybowski, de la FNDIRP des Alpes-Maritimes) et de nombreux auteurs tels que Otto Rank, Robert Lifton, Norbert Elias, Stanislas Tomkiewicz, Edgar Morin (un des premiers sociologues à avoir rapproché le sadisme du nazisme), P. Bruneteaux étudie *"la race des seigneurs"*, leur capacité à être ordinairement des monstres, maîtres du temps des déportés – de leur devenir et de leur mort -, équivalents de Dieu soumettant les hommes au temps et à la mort. Une théorie sur *"le plaisir de prendre la vie de l'autre"*. Lecture non aisée. C.B.

**Peau d'âme****Les camps de femmes pendant la Seconde Guerre mondiale**

Un spectacle et une exposition rappellent le souvenir des camps de femmes de Rieucros et Brens. Le camp de Brens dans le Tarn a été construit durant la Drôle de Guerre pour des réfugiés du Nord. Dès novembre 1940, il devient un "centre d'accueil pour réfugiés juifs étrangers" : 1 600 personnes, dont près de la moitié d'origine polonaise, y passent quatre mois avant d'être envoyées un an plus tard à Auschwitz. Le camp est réaménagé en février 1942 pour devenir "*camp de concentration*", selon le mot du préfet du Tarn. Ce sera le seul camp de femmes de la zone sud après la fermeture de celui de Rieucros. Les internées sont militantes du Parti communiste, résistantes ou participantes à des manifestations contre Vichy ou l'occupant comme les Espagnoles qui avaient protesté à Argelès contre l'envoi des républicains espagnols en Afrique du Nord. Les juives sont peu nombreuses car elles sont vite remises aux autorités allemandes. Le camp est dissous le 3 juin 1944 après le transfert des internées à Gurs. Le spectacle *Peau d'âme* s'inspire de l'histoire de Marie-Angèle, internée durant quarante mois à Rieucros, Brens et Gurs, d'où elle s'évade le 28 juillet 1944, avant d'épouser son fiancé qui, dans les FTP, avait participé à la libération de l'Ain. La conteuse, Gigi Bigot, revient sur la vie au camp, l'univers matériel et l'état d'esprit résistant des internées. L'association pour "Perpétuer le souvenir des internées des Camps de Brens et de Rieucros" présente des photos et archives sur les camps. Un autre spectacle est proposé en seconde partie, *Urgence*, dans lequel Pépito Matéo souligne l'absurdité de nos angoisses modernes.

Espace Jemmapes : 116 quai de Jemmapes 75010 Paris  
Tél. : 01.48.03.33.22 - Du 10 février au 6 mars 2005 du mardi au samedi à 20 h et le dimanche à 17 h 30.

Plein tarif : 15 euros, réduit : 12 euros.

Internet : [www.jemmapes.com](http://www.jemmapes.com) -

E-mail : [espace.jemmapes@wanadoo.fr](mailto:espace.jemmapes@wanadoo.fr)

François Rousseau

## Gesticulations médiatiques et provocations abjectes

Le proverbe dit que le loup sort du bois à chaque fois qu'il a faim. Le leader du Front national serait-il à ce point en manque d'échos médiatiques qu'il ait à nouveau éprouvé le besoin de proférer des inepties aussi énormes qu'abjectes ? L'air est connu, malgré quelques variantes : négation, minimisation, instillation du doute. Ainsi, dans les colonnes de l'hebdomadaire *Rivarol*, il affirme que l'occupation nazie n'aurait pas été "*particulièrement inhumaine*" malgré quelques "*bavures inévitables*", et que "*si les Allemands avaient multiplié les exécutions massives dans tous les coins comme l'affirme la vulgate, il n'y aurait pas eu besoin de camps de concentration pour les déportés politiques*". Quant à Oradour-sur-Glane, "*il y aurait beaucoup à dire*", ajoute-t-il, en se gardant bien de préciser sa pensée. M. Le Pen s'accroche à sa propre "vulgate" : depuis "le détail" et ses calembours, l'abjection, consubstantielle à l'idéologie qu'il incarne, est son fonds de commerce, la preuve de son existence. De nouvelles procédures s'annoncent ; il en est coutumier et ne manquera pas, une fois de plus, de se poser en victime. Curieuse façon de retourner les faits : les victimes, ce sont les cent soixante mille déportés, les fusillés, les torturés. C'est leur histoire et leur mémoire qui doivent être transmises au public : nous nous y employons.

D.B

La Commission paritaire des Publications et Agences de Presse nous fait obligation de présenter une comptabilité complète des recettes inhérentes à la vente au numéro ou par abonnement du bulletin "Mémoire et Vigilance". Elle nous interdit de procéder à la distribution gratuite des numéros de la revue. En conséquence "Mémoire et Vigilance" est expédié aux seuls abonnés.

**Mémoire et Vigilance - Bulletin trimestriel de l'AFMD (Association loi de 1901) - 31 boulevard Saint-Germain - 75005 Paris**

Tél : 01.43.25.84.98 - Fax : 01.43.29.58.92. Directeur de publication : D. Baron. Commission paritaire N° 0501 G 78817 -

Prix du numéro : 3,5 Euros. Abonnement : 10 Euros. Imprimerie et routage : Presse-Pluriel - 19 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris.



## BULLETIN D'ADHESION 2005 ou de RENOUELEMENT DE COTISATION

(rayer la mention inutile)

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Année de naissance \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

déclare avoir pris connaissance des statuts, les accepter, en approuver l'objet et, en conséquence, adhérer à l'AFMD

date :

Signature :

Votre motivation : déporté ou interné  parent  sympathisant

dans les deux premiers cas, dans quel(s) camp(s) ? : \_\_\_\_\_

adhérez-vous à une organisation d'anciens déportés, si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

Pouvez-vous aider les membres du bureau de la structure locale de votre département ? \_\_\_\_\_

### Personne physique

#### Cotisation

- de membre (22 Euros) : \_\_\_\_\_ Euros

- ou de soutien (35 Euros) : \_\_\_\_\_ Euros

- ou de bienfaiteur (50 Euros) : \_\_\_\_\_ Euros

Don : \_\_\_\_\_ Euros

### Personne morale

(associations, entreprises, établissements scolaires, etc.)

Cotisation à partir de 50 Euros : \_\_\_\_\_

Abonnement au bulletin "Mémoire et Vigilance" :  
10 Euros 4 numéros par an

Pour l'année 2005, je verse donc, par chèque,  
\_\_\_\_\_ Euros, à l'ordre de l'AFMD.

Je recevrai ma carte d'adhérent et un reçu fiscal concernant le montant de ma cotisation et de mon don éventuel. Le secrétariat vous remercie de ne pasagrafer votre chèque au bulletin.

Je souhaite que, de ma part, vous informiez la ou les personnes(s) suivantes des activités de l'AFMD :  
NOM(s), PRÉNOM(s), ADRESSE(s) - écrire en capitales, S.V.P.



Mathilde Diot, "Passant souviens-toi" - Prix meilleure photo 2004.

**AFMD - 31 bd Saint-Germain - 75005 PARIS**

Tél. : 01 43 25 84 98 Fax : 01 43 29 58 92

Email : afmd@afmd.asso.fr

Site Internet <http://www.afmd.asso.fr>